

CALENDRIER DU MOUVEMENT POSTE A PROFIL

Le mouvement sur poste à profil, appelé mouvement POP, est organisé selon les modalités décrites dans les lignes directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité

I – Formulation des demandes via l'outil Colibris :

Période de saisie des vœux :

du jeudi 04 novembre 2021 à 12 heures

au jeudi 18 novembre 2021 à 12 heures

via outil Colibris accessible depuis Siam-iprof : <https://www.education.gouv.fr/i-prof-l-assistant-carriere-12194>

II – Instructions des demandes :

Après vérification de la recevabilité des demandes, la DSDEN examinera les candidatures recevables. Les candidats dont les profils sont les plus adaptés aux postes proposés seront convoqués via l'outil COLIBRIS à un entretien.

Les dossiers irrecevables (dossiers incomplets et/ou absences des titres et qualifications exigées pour les postes à exigence particulière) seront annulées.

Période d'instruction :

du jeudi 18 novembre 2021

au jeudi 06 janvier 2022

III – Résultats du recrutement sur poste à profil :

Les enseignants retenus en n°1 doivent impérativement confirmer dans l'outil Colibris l'acceptation du poste sur lequel ils ont été classés.

S'ils ont été retenus sur plusieurs postes, il doivent accepter un des postes et refuser les autres. Cette acceptation est définitive. La non confirmation d'acceptation vaut refus du poste.

Les candidats non retenus en N° 1 seront appelés en cas de refus du poste par le candidat précédent, par ordre de classement. Ils devront accepter ou refuser le(s) poste(s) selon les modalités indiquées précédemment.

Calendrier d'acceptation des postes par les candidats

enseignants classés en N°1 sur les postes

Communication des résultats : vendredi 7 janvier 2022

Date limite d'acceptation du poste : lundi 10 janvier 2022

enseignants classés en N°2 sur les postes

Communication des résultats : jeudi 13 janvier 2022

Date limite d'acceptation du poste : lundi 17 janvier 2022

enseignants classés en N°3 sur les postes

Communication des résultats : jeudi 20 janvier 2022

Date limite d'acceptation du poste : lundi 24 janvier 2022